

APRES LA PRESENTATION DU BILAN DE LA SAISON ESTIVALE 2006 L'ENTMV met le cap sur 2007

A peine le bilan de la saison estivale établi que l'Entreprise nationale de transport maritime de voyageurs, Algérie Ferries pense déjà aux moyens d'améliorer ses performances pour l'année prochaine. Pour séduire une plus grande clientèle mais surtout faire face à la concurrence, le plan d'action pour 2007 prévoit des mesures pour diminuer le temps de traitement des passagers, la prise en charge des bagages dès l'arrivée des voyageurs à l'aéroport, l'affrètement de deux car-ferrys supplémentaires et un système de réservation plus efficient. Un avis d'appel d'offres a d'ores et déjà été lancé pour sélectionner un prestataire qui accompagnera l'ENTMV dans la modernisation de son système de réservation. Trois entreprises ont déjà fait part de leurs offres. Ce plan d'action a été dévoilé hier par M. Halkoum, le directeur général d'Algérie Ferries qui a animé une conférence de presse

à bord du *Tariq Ibn Ziyad*. Il ressort du comparatif de la saison estivale 2005 et celle de 2006 que, globalement, nombre de voyageurs a diminué par rapport à l'année précédente. Le numéro un de l'entreprise assure que les objectifs ont été atteints et que le coefficient de remplissage s'est amélioré. Au moins deux raisons sont à l'origine de la baisse des passagers. La première est liée à l'interdiction de l'importation des véhicules de moins de trois ans, la seconde est due à l'augmentation du capital des entreprises versées dans l'import. Des dispositions qui entrent dans le cadre de la loi de finances complémentaire 2005 et qui ont privé Algérie Ferries d'une clientèle habituée à voyager à bord de ses navires. En dépit de cela, la saison estivale 2006 aura été bonne pour l'ENTMV. En plus du *Tariq Ibn Ziyad*, du *Tassili II* et d'*El Djazaïr*, l'entreprise a dû affréter deux navires dans

un marché de l'affrètement jugé "difficile" par le DG d'Algérie Ferries. Entre le 15 juin et le 15 septembre, 266 197 passagers et 65 187 voitures ont effectué des traversées avec un coefficient de remplissage de 47%. Les liaisons avec les ports d'Alger et d'Oran se partagent 83% en passagers et 81% en voitures. Sur le total des voyageurs, 60% sont des émigrés qui passent leurs vacances en Algérie, 10% sont des touristes en provenance de l'Europe, alors que 30% sont des voyageurs en partance vers l'Europe. L'ENTMV a face à elle deux concurrents de taille, la SNCM et la Transméditerranée, mais a réussi néanmoins à conserver une position de leader avec une part de marché estimée à 57% en passagers et 56% en véhicules. Des acquis que l'entreprise tente de garder dans un environnement fortement concurrentiel.

N. I.

INDUSTRIES ELECTRIQUES ET ELECTRONIQUES

L'Italie veut apporter son expertise et ses technologies

Plusieurs accords de coopération bilatérale seront signés lors de la visite que le président du Conseil italien, Romano Prodi, effectuera, demain 14 novembre, à Alger. Des accords qui visent la consolidation d'un partenariat de choix et intéressent plusieurs domaines dont le développement de la petite et moyenne entreprise et la coopération énergétique (hydrocarbures). Mais aussi les industries électriques, électroniques et électrotechniques, la sécurité industrielle, l'automatisation industrielle, les composants électriques et techniques d'éclairage. Des secteurs où activent 1600 entreprises italiennes exportatrices dont 200 sont tournées vers le marché méditerranéen et qui génèrent annuellement 45 milliards d'euros de recettes à l'Italie. Des entreprises dont une cinquantaine, d'envergure, étaient présentes, hier à l'hôtel Hilton, lors d'un workshop organisé par l'Institut italien pour le commerce extérieur (ICE - Bureau d'Alger), sous l'égide de l'ambassadeur d'Italie en Algérie, Giovan Battista Verderame, et le concours de la Fédération italienne des entreprises

du secteur de l'électronique et de l'électrotechnique (ANIE), regroupant quelque 900 sociétés. Des entreprises qui veulent offrir leur expertise, équipements, solutions et technologies avancées, conclure des partenariats et des collaborations commerciales et industrielles et participer au programme de développement infrastructurel et énergétique lancé en Algérie.

En ce sens, ces entreprises spécialisées dont certaines opèrent déjà sur le marché algérien affichent aussi leur disponibilité envers le groupe énergétique national, Sonelgaz, lancé dans un programme d'investissements pour la modernisation et la sécurisation de quelque 150 sites de production énergétique. Cela, par le biais de la participation aux appels d'offres et en apportant des équipements industriels et de télésurveillance, de qualité et aux prix accessibles, selon un représentant du groupe Sonelgaz, le conseiller du P-dg, Abdelhadi Sloughi, chargé de la sûreté interne des établissements. Mais aussi par le développement de la formation au niveau des unités industrielles dont peuvent bénéficier les

5000 étudiants algériens dans ces filières, selon le vœu du président de la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (Caci), Brahim Bendjaber, autre hôte de cet atelier. Ce faisant, en 2005, l'Algérie a importé de l'Italie pour plus de 161 millions d'euros d'équipements électrotechniques et instruments de précision et de nouvelles technologies d'information et de communication, soit une évolution de plus de 50% par rapport à l'année 2004, 46 millions d'euros d'appareils pour la distribution et le contrôle électrique (+39%), 39 millions d'euros de moteurs, générateurs et transformateurs électriques (+50%).

Durant le 1^{er} semestre de l'année 2006, le total des importations algériennes pour ces mêmes secteurs a atteint plus de 92 millions d'euros. Ceci démontrant l'intérêt et la confiance que porte l'Algérie au produit made in Italy, au-delà de l'importante hausse des exportations italiennes vers l'Algérie et de la forte augmentation des importations de l'Italie en hydrocarbures algériennes.

Chérif Bennaceur

OUVERTURE DES PLIS RELATIFS A L'ETUDE DU PROJET DU PONT «TRANS-RUMMEL» DE CONSTANTINE Quatre bureaux d'étude étrangers retenus

La deuxième phase de l'ouverture des plis, celles des offres financières, relatives à la réalisation de l'étude du projet du pont « Trans-Rummel », effectuée hier au cabinet de la wilaya de Constantine, a fait sortir quatre bureaux d'étude, en l'occurrence, le bureau libanais « Dar El Handassa » proposant un montant de l'ordre de 266.426.852.00 DA, le bureau égyptien « Hamza Associate » proposant 88.131.587.14 DA et les deux bureaux français « John Miller » et « Arcadis » proposant respectivement 340.507.410.00 DA et 292.393.376.00 DA. Sur les six offres traitées par la commission d'évaluation des offres techniques, deux propositions, n'ayant pas atteint les 60 points requis par le barème de cette commission, et donc rejetées, à savoir, l'offre du bureau espagnol « T-Quatro » et celle du bureau canadien « Dessau Sopran ». Les délais de réalisation de cette étude, retenus dans les cahiers des charges, sont de l'ordre d'une année. La commission d'évaluation des offres financières se prononcera sur ce marché dans quelques jours. Quand à la date du début de ce travail d'expertise, elle sera fixée, selon la réglementation en vigueur, après l'approbation du projet par la commission nationale des marchés publics. Les aspects architecturaux, financiers ainsi que la technique adoptée pour sa réalisation, feront l'objet de délibérations par cette commission. Il est à noter que le coût de cet ouvrage ne peut être déterminée qu'après l'accomplissement de l'étude. Ainsi, ce pont géant qui reliera les deux rives de la ville des ponts, sur une longueur de 1150 mètres, du « Mansourah » à la place de l'ONU, et d'une hauteur moyenne de 100 mètres et 20 mètres de largeur avec quatre directions et un passage pour le tramway, engendre la réalisation de plusieurs sous ouvrages relatifs aux aménagements des deux extrémités, échangeur, trémies...

Lyas Hallas

BECHAR

Les cinq jeunes émeutiers présûmés sous mandat de dépôt

Les cinq jeunes émeutiers présumés arrêtés jeudi dernier dans la soirée lors de l'attaque de la 3^e Sûreté urbaine de Béchar-Djedid ont été placés sous mandat de dépôt par le magistrat instructeur samedi, a-t-on appris de source sûre. Notre source affirme qu'aucune autre interpellation n'a été opérée jusqu'à présent. On croit savoir d'autre part que l'enquête entamée dès vendredi se poursuit par les services concernés pour découvrir si d'éventuels manipulateurs étaient derrière les jeunes qui avaient attaqué le commissariat et provoqué des dégâts.

Liès Mourad

Six personnes accusées de soutien aux groupes terroristes arrêtées à Béjaïa

Les forces de sécurité ont opéré la semaine écoulée un autre coup de filet dans les milieux des groupes de soutien aux terroristes au lieu-dit PK 10 dans la région de Boukhefifa située sur la côte-est de la wilaya de Béjaïa, apprend-on de bonnes sources. Selon notre source, six personnes ont été arrêtées pour leur rôle présumé dans le soutien aux éléments du GSPC au terme d'une minutieuse enquête menée par les forces de sécurité depuis plusieurs semaines. Le comportement et le train de vie de ces personnes affichant une aisance intrigante aurait suscité la curiosité des éléments des forces de sécurité qui ont ouvert une enquête pour connaître l'origine de toute cette fortune, nous précise-t-on.

A. K.

MASCARA

Installation du nouveau chef de Sûreté de wilaya

M. Belabbès Bendida a été installé, hier dimanche, par l'inspecteur régional de la DGSN dans ses nouvelles fonctions de chef de Sûreté de wilaya de Mascara. Il remplace ainsi M. Seddik Meliani dont il était l'adjoint. Rappelons que le premier a déjà occupé le même poste dans les wilayas de Naâma, Saïda et Béchar. La cérémonie d'installation a eu lieu en présence des autorités civiles, militaires et judiciaires.

M. Meddeber

LA SURETE DE LA WILAYA D'ALGER

DRESSE SON BILAN DU MOIS DE RAMADHAN

17 665 retraits de permis et 1 889 délits enregistrés

17 665 retraits de permis de conduire ont été effectués par les services de police durant le mois de Ramadhan au niveau de la wilaya d'Alger dans le sillage de l'application du nouveau code de la route. C'est ce qui ressort du bilan de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) pour le mois sacré transmis, hier, à notre rédaction. En tête des contraventions ayant conduit à un retrait de permis de conduire, viennent les arrêts dangereux avec 3 786 cas, les stationnements interdits avec 2 898 cas et la conduite avec utilisation du téléphone portable avec 709 cas. 396 autres

retraits de permis de conduire pour absence de documents de véhicules, 819 pour non-port de la ceinture de sécurité pour les passagers avant et 75 pour excès de vitesse en agglomération ont été également constatés.

Durant la même période, les services de l'ordre public de la Sûreté d'Alger ont procédé à l'enlèvement de 6 708 véhicules dont 177 ont été conduits aux sièges des sûretés urbaines compétentes pour les besoins de contrôle et de vérification. Les mêmes services ont, par ailleurs, posé 2 038 sabots sur des véhicules en stationnement interdit. Toujours

selon le bilan des services de police pour le mois de Ramadhan, mais cette fois dans le cadre de la lutte contre la petite délinquance menée par les différentes factions de l'ordre public et les unités opérationnelles, 1 889 délits dont 134 pour vols et 167 pour commerce illicite ont été enregistrés.

Il est à noter, en outre, que les éléments de la police judiciaire de la Sûreté de la daïra de Chéraga ont appréhendé le 6 novembre dernier le dénommé T. pour détention, consommation et vente de psychotropes. Agissant sur informations, les services de police ont tendu une souricière au trafiquant

dans un quartier de Ouled Fayet à l'ouest d'Alger sur lequel ont été trouvés huit comprimés de psychotropes, une somme de 2 000 DA, sept flacons contenant un liquide hallucinogène et 89 autres comprimés de psychotropes.

Niant les faits qui lui sont reprochés, le trafiquant a affirmé que les médicaments trouvés en sa possession lui ont été délivrés par un médecin. Après sa présentation devant le procureur de la République près le tribunal de Chéraga, le trafiquant a été mis sous mandat de dépôt.

Lotfi Mériad